

REGLEMENT INTERIEUR

GALLERY GAMBETTA

Le présent règlement prévoit les conditions de fonctionnement, de pratique et de sécurité qui s'imposent à l'ensemble des usagers du club GALLERY.

Article 1. Champ d'application

Toute personne utilisant les installations du club GALLERY ou inscrite à un cours collectif ou à du coaching personnalisé s'engage à respecter le présent règlement.

Toute violation du présent règlement entraînera l'exclusion immédiate du contrevenant sans préavis ni indemnité.

Article 2. Horaires d'ouverture

Les horaires et périodes d'ouverture sont indiqués à l'entrée du club GALLERY et sur le site internet.

L'évacuation des espaces aura lieu 15 minutes avant l'heure de fermeture. Les clients devront avoir quitté les lieux 5 minutes avant l'heure de fermeture.

En cas de forte affluence, d'incident, ou pour des raisons de sécurité, GALLERY pourra procéder temporairement à la fermeture de l'accueil et à l'évacuation des zones de pratiques ou tout autre lieu occupé par du public, sans indemnité.

En raison d'évènements privés, ou en fonction de la période et du besoin, des fermetures exceptionnelles ainsi que des changements d'horaires pourront être appliqués, sans que les clients ne puissent prétendre à une quelconque indemnité.

Article 3. Conditions d'accès

Le personnel est habilité à refuser l'accès pour tout motif légitime, susceptible de provoquer des perturbations et de nuire à la sécurité et notamment :

- lorsque la fréquentation maximale est atteinte ;
- à toute personne en état apparent d'ébriété ;
- à toute personne tenant des propos incorrects ou ayant un comportement agressif ou violent à l'encontre du personnel ou des autres clients ;
- à la demande des services de police municipale, nationale et/ou de la Gendarmerie
- à toute personne qui aura fait l'objet d'une exclusion de l'établissement au titre de l'application du présent règlement intérieur ;
- à toute personne portant ou exhibant des insignes, signes ou symboles rappelant une idéologie raciste ou xénophobe ou politique ou contraire aux bonnes mœurs ;
- à toute personne n'ayant pas des chaussures présentant un bon état de propreté.

Il est interdit :

- de fumer et de vapoter dans le club ;
- de venir avec des animaux, à l'exception des chiens guides de personnes non voyantes ;
- d'introduire ou de consommer des substances interdites par la loi ;
- d'introduire des produits dangereux, telles que des armes, explosifs, produits inflammables, etc ;
- de manger ou d'apporter des bouteilles en verre sur les espaces de pratique ;
- de photographier ou filmer les usagers ou personnels du club sans leur autorisation.

A l'exception des boissons personnelles des clients, nécessaire lors de leur pratique, seule les boissons vendues par GALLERY peuvent être consommées à l'intérieur du club et notamment dans l'espace restauration.

Les abonnements sont nominatifs et à ce titre utilisables uniquement par le titulaire de l'abonnement.

L'accès au club est réservé aux personnes âgées de plus de 16 ans.

Les mineurs de moins de 16 ans devront être accompagnés d'un adulte. Une carte d'identité pourra être demandée à l'accueil pour autoriser l'accès.

Article 4. Vestiaires

Les zones de circulation et zones de pratique sont mixtes, seuls les vestiaires et sanitaires sont non mixtes.

En dehors des vestiaires, la nudité totale ou partielle dans les espaces communs est strictement interdite.

Les clients s'engagent à respecter la propreté des vestiaires, des sanitaires et des lieux de pratique.

Article 5. Casiers

Des casiers sont à la disposition des clients pour entreposer leurs effets personnels. Le Client en assure la fermeture avec un cadenas personnel. Il a l'obligation de libérer son casier après sa séance. Les casiers non libérés le soir feront l'objet d'une ouverture par le personnel.

Article 6. Utilisation du sauna

Un sauna est accessible aux membres GALLERY et à toutes autres clients.

Les usagers de cet espace doivent respecter la réglementation d'hygiène (douche, serviettes) et de confort (respect du silence, tenue adéquate) de ce lieu.

La pratique du sauna est déconseillée aux personnes ayant des problèmes cardiaques, aux femmes enceintes, en cas d'hypertension, en cas d'infections aiguës, en cas d'insuffisance veineuse.

Le port de lentilles de contact et de bijoux métalliques est déconseillé.

Il est obligatoire :

- de prendre une douche savonnée avant d'accéder au sauna ;
- de s'asseoir ou s'étendre sur une serviette.

Article 7. Tenue, objets personnels, matériels

Pour des raisons d'hygiène et de courtoisie, le port d'une tenue propre et convenable est exigé. Pour des raisons de sécurité, la tenue doit être appropriée à la pratique de l'activité sportive exercée. Pour utiliser les installations, le port de vêtements et chaussures spécifiques de sport, exclusivement réservés à cet usage, est obligatoire. La serviette est obligatoire pour toute activité et particulièrement pour l'utilisation des appareils de cardio, fitness, et le sauna.

Chaque Client utilisant son propre matériel est responsable de sa conformité.

Le club GALLERY décline toute responsabilité en cas d'accident.

Le matériel est sous la responsabilité unique de son propriétaire. L'établissement décline toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration.

Les matériels fournis par GALLERY varient en fonction des activités. Pour certaines activités seule l'Installation est mise à disposition. Le Client doit donc vérifier lors de son inscription quel matériel personnel apporter.

GALLERY pourra louer ou mettre à disposition de ses Clients du matériel lui appartenant. Une pièce d'identité sera alors demandée et restituée lors de la restitution du matériel. En cas de détérioration du matériel, le Client sera redevable du montant de son remplacement.

Article 8. Coachs GALLERY

GALLERY propose des cours collectifs ou des séances de coaching personnalisé pour différentes activités sportives.

Sauf autorisation accordée par GALLERY, seuls les coachs GALLERY peuvent enseigner et encadrer au sein du club. L'exercice de toute activité libérale ou commerciale est strictement interdite au sein du club.

Article 9. Événements privés

Dans le cadre d'événements organisés au sein des espaces sportifs, GALLERY pourra fermer les installations sur la durée de l'événement, sans contrepartie.

Les éventuelles réservations de créneaux seront alors annulées et reportées à la convenance du Client.

Article 10. Cours collectifs

En cas de retard de plus de 10 minutes du Client, GALLERY se réserve le droit de lui interdire l'accès au cours collectif, et ceci afin de ne pas perturber la pratique des autres participants.

Lu et accepté	Signature :
A	le.....